

N° 2026 - 23

COMMUNE DE SEYSSSES-SAVES - Principal - BP - 2026

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 032-213204324-20260427-2026_23_BPSCCELL-BF

S²LOW

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

V

A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Nombre de suffrages exprimés : 10

VOTES :

Pour : 10

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 20/04/2026

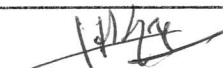
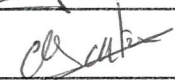
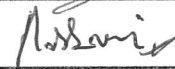
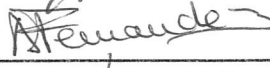
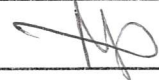
Présenté par le Maire, Michel TENNE (1),

A Seysses-Savès, le 27/04/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire

A Seysses-Savès, le 27/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

M. CAVAILLE Jean-Pierre	
M. LAPALU Jean-Marc	
M. MARTRES Francis	
M. MASSARIN Philippe	
M. TAULET Nicolas	
M. TENNE Michel	
Mme FERNADEZ Véronique	
Mme LAJOUS Catherine	
Mme MAILLOTTE Manon	
Mme MORETTO Nathalie	Absente excusée.
Mme TARDIVO Sonia	

Certifié exécutoire par le Maire, Michel TENNE (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

07/05/2026

A Seysses-Savès, le

07/05/2026

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ... de la Collectivité territoriale unique de ... de la métropole de ... du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



NOTE SYNTHÈSE

Budget Primitif 2026

Envoyé en préfecture le 07/05/2026

Reçu en préfecture le 07/05/2026

Publié le 07/05/2026

ID : 032-213204324-20260427-2026_23_BPSCCELL-BF



La commune de **Seysses-Savès** avec sa superficie de 1326 hectares et 253 habitants, présente une population stable. C'est une commune rurale dont l'économie est basée sur l'agriculture. Elle est dotée d'une école et de plusieurs associations qui dynamisent la commune.

Le budget primitif de 2026 se répartit de la façon suivante :

- **Une section de Fonctionnement d'un montant de 802 540.90 €**

Dépenses : frais de la commune (frais entretien, salaires, indemnités...)

Recettes : dotations de l'Etat pour aider la commune à subvenir à ses besoins quotidiens, locations...

- **Une section d'Investissement d'un montant de 832 220.00€**

Dépenses : Emprunts, frais d'urbanisme, frais entretien bâtiments... dont aménagement d'une salle sous la salle des fêtes et la restauration de l'Eglise pour un montant de 309 405.84 € HT

Recettes : FCTVA, taxe aménagement, subventions demandées pour les travaux dans les locaux de la mairie...

- **Etat de la dette :**

Acquisition Maison au 121 Route de Pompiac

Prêt au Crédit Agricole fait le 31/01/2018 pour 15 ans avec un capital de départ de 110 000 € et un taux de 1,37%

Début 2026, il reste 58 016.42€ à payer.

Travaux de réfection du village

Prêt à la Caisse d'Epargne fait le 13/05/2013 pour 20 ans avec un capital de départ de 200 000 € et un taux de 4,3%

Début 2026, il reste 97 725.87€ à payer.

- **Taux d'imposition :**

- TFPB : 40,36%
- TFPNB : 30.97%
- TH : 10.10%

- **Travaux au village**

M. Le Maire et le Conseil Municipal poursuit le projet de la restauration et de la mise aux normes d'accessibilité de l'église du village. Les travaux débuteront quand les toutes les subventions seront versées.

La création d'une salle sous la salle des fêtes est toujours en cours.

Suite au départ du dernier locataire, le conseil municipal a décidé de rénover la maison « Jeannot » afin de la mettre aux normes actuelles.

Le Maire, Michel TENNE

